

Violence dans les familles

la société ne cherche pas vraiment à inculquer des aptitudes parentales à ses membres. Elle suppose que ces aptitudes sont inhérentes à chacun d'entre nous, ou encore qu'elles sont innées. Tous conviendront que ce n'est pas nécessairement le cas.

Enfin, pour ce qui est du programme destiné à sensibiliser la population à ces problèmes, il y aurait lieu de multiplier nos efforts. De plus en plus de députés reconnaissent la gravité de ce fléau dans notre société. Plus le public sera conscient des besoins créés par ces situations de crise, plus il sera susceptible d'y trouver des solutions.

Dans ma localité de Kamloops, on éprouve souvent une certaine gêne à parler des foyers de transition, des centres de réadaptation qu'on construit à l'intention des jeunes enfants affligés d'un problème ou d'un autre. La réaction du public est presque prévisible. Si nous sommes sensibilisés à cette situation grave, nous manifesterons de moins en moins souvent la réaction négative qui nous vient par réflexe.

Je vous annonce avec grand plaisir que notre parti souscrira certainement à cette motion. Je félicite le député d'en avoir saisi la Chambre. Nous avons hâte de voir les mesures qui seront prises par suite de cette motion, et les résultats qu'elles donneront.

Mme Céline Hervieux-Payette (secrétaire parlementaire du solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je félicite d'abord le député de York-Sunbury (M. Howie) d'avoir présenté une telle motion. Je tiens à préciser tout de suite que je l'appuie sans réserve.

[Français]

Je pense que les députés qui sont ici présents n'ignorent sans doute pas que le gouvernement actuel s'est engagé à trouver des solutions au problème de la violence dans la famille, tout spécialement au terrible sort des femmes battues et des enfants maltraités, parce que je pense que l'un ne va pas sans l'autre. Récemment, le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme publiait une brochure intitulée *La femme battue au Canada, victime anonyme et silencieuse*. J'espère que cette brochure pourra être distribuée à travers le Canada dans nos institutions, parce que je pense que le plus grand problème qui est relié à cet état de choses est celui de l'ignorance et du silence, et tout simplement celui de cacher ce problème à la population ou que la population veut ignorer.

Toutefois, j'aimerais signaler quelques mesures prises par notre gouvernement. Tout d'abord depuis le discours du trône, un comité interministériel, formé des représentants de la condition féminine Canada, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social se sont penchés pour étudier la question de la violence dans la famille et tout particulièrement sur le problème des femmes battues. Chacun des trois ministères représentés qui ont un rôle d'exécution a parrainé des projets et déployé des efforts, notamment les suivants: premièrement, le financement par le ministère de la Justice, de conférences, d'assemblées publiques et de brochures d'information juridique ainsi que des projets expérimentaux visant à aider les victimes; de la part du solliciteur général du Canada, un cours de formation a été offert à la Gendarmerie royale du Canada dans le domaine de la violence au foyer; également il y a eu un financement de conférences et l'organisation d'ateliers ainsi que le lancement d'un vaste programme de recherche et de projets expérimentaux visant à améliorer la réponse du législa-

teur au fléau de la violence dans la famille; troisièmement, de la part du ministère de la Santé et du Bien-être social, 40 projets de recherche et d'expérimentation liés à la violence dans la famille sont actuellement en cours, comprenant également des maisons de transition. Ces travaux se poursuivent et d'autres seront entrepris, j'en suis persuadée.

Néanmoins, si nous approuvons l'idée de faire étudier la question par le comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales, c'est que nous reconnaissons l'existence d'un besoin réel que le comité interministériel n'a pas tardé à déceler, mais qui est dans une large mesure demeuré sans solution. Je veux dire ici la nécessité de porter cette question à l'attention du public, de façon à susciter et à entretenir l'intérêt des Canadiens et Canadiennes à cet égard ainsi que leur désir de remédier au problème. Quiconque maltraite un membre de la société commet un crime contre la société.

Il ne s'agit pas de s'immiscer dans les relations familiales, que nous parlions des enfants ou des femmes. Notre société reconnaît déjà son devoir de protéger les enfants, mais malheureusement, ce n'est pas encore le cas à l'égard des femmes maltraitées. Nous devons, par tous les moyens mis à notre disposition, en faire autant pour toutes les personnes maltraitées, dont les femmes malheureusement constituent le groupe de beaucoup le plus nombreux. Et je n'hésiterai pas, monsieur le président, à ajouter qu'il s'agit là probablement du crime le plus odieux, et qui est commis le plus souvent et est le moins souvent dénoncé au Canada à l'heure actuelle.

La question ne sera pas facile à étudier, car elle inspire l'horreur et non un simple intérêt dicté par le désir de connaître. Réfléchir à un sujet de ce genre peut vous tenir éveillé la nuit et vous remplir de rage. Jusqu'ici, seuls les organismes féminins se sont vraiment attaqués à ce problème. Et je remercie mes deux collègues de l'opposition qui appartiennent à l'autre sexe d'avoir réfléchi et d'être disposés à travailler sur la question. Toutefois, même si les organisations féminines sont d'abord au stade des campagnes de sensibilisation, je pense que nous devons passer à un stade plus avancé, c'est-à-dire voir quels sont les moyens qui doivent être mis en œuvre pour traiter de la question et résoudre ce problème.

Nous devons mettre l'accent sur l'identification et le traitement des épouses qui sont maltraitées, en raison de la violence existant au sein des familles. Pour l'instant, mettre l'accent sur les causes nous ferait uniquement perdre du temps en subtilités sans apporter aucun soulagement au demi-million de femmes qui sont maltraitées au Canada, et je dirais que ce chiffre ne représente qu'une estimation très prudente. Ces femmes, il faut les aider maintenant, monsieur le président, quels que soient le nombre de leurs meurtrissures, la mesure de la violence jugée socialement acceptable, ou la fréquence des incidents en question, car pour les victimes de ce genre ces situations ne sont jamais acceptables. Monsieur le président, c'est avec beaucoup de sincérité que j'appuie cette motion et je recommande qu'elle soit appliquée et mise en mesure dans le plus bref délai auprès du comité interministériel.

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, nous aimerions tous croire que le Canada est un des pays les plus progressistes du monde, un pays où l'ordre public est bien établi et où les droits de chacun sont respectés par tous, mais, hélas je dois dire que ce n'est pas toujours le cas.